

*Loi sur les chemins de fer*

urbains, car la province doit également être consultée au sujet du financement.

Le chemin de fer passe au beau milieu de Fort Saskatchewan. Cette ville possède un important centre industriel, notamment une usine Sherritt Gordon, un établissement de Dow Chemical et une zone industrielle Inland Chemical. Les gens de l'endroit s'inquiètent vivement de la possibilité qu'un wagon de produits chimiques déraile un jour dans la ville même. Il est certain que la déraillement de wagons transportant des produits chimiques peut entraîner des tragédies. On en a la preuve en lisant deux articles parus dans le *Journal* d'Edmonton le samedi 25 février et le lundi 27 février. L'article du lundi 27 février était intitulé «2,500 personnes fuient un gaz mortel aux États-Unis». C'est un reportage sur le déraillement de wagons de produits chimiques dont voici un passage:

Un nuage toxique de chlore qui s'est échappé d'un train de marchandises déraillé et a déjà tué huit personnes s'est déplacé vers le nord, suscitant une série d'évacuations sur son passage.

«Nous ne savons pas combien d'évacuations il faudra faire» a déclaré un porte-parole du département du shérif de Bay County. «Les chimistes nous signalent les zones dangereuses.»

Au moins 2,500 personnes vivant dans un rayon de cinq milles de la scène du déraillement dimanche ont été évacués. Le directeur de la défense civile, M. Ron Johnson a déclaré que le gaz propane qui s'échappait des wagons-citernes pouvait se mêler au nuage de chlore et déclencher une explosion qui transformerait le train de marchandises de 115 wagons en une chaîne de feu.

C'est exactement ce qui suscite l'inquiétude et la crainte des habitants de Fort Saskatchewan. Passons à l'autre article paru dans le *Journal* d'Edmonton le samedi 25 février et qui s'intitulait «Une «bombe» sur rail démolit une ville», et là encore, c'est pour cette raison que les gens de Fort Saskatchewan sont inquiets. Ils craignent que si un déraillement avait lieu sur cette voie ferrée dans les limites de la ville, Fort Saskatchewan serait en partie détruit. Voici un extrait de l'article paru dans le *Journal* d'Edmonton du 25 février 1978:

● (2142)

Une flamme immense a jailli vendredi d'un wagon-citerne contenant du gaz propane liquide, projetant dans les airs des corps enflammés et des débris et allumant des incendies.

Cette catastrophe a, paraît-il, fait six morts et une centaine de blessés sur son passage destructeur.

L'explosion du premier wagon-citerne a détruit complètement 14 magasins et habitations et a allumé d'autres incendies de moindre importance, car la chaleur intense a mis le feu à des bâtiments situés jusqu'à 300 mètres du lieu du sinistre...

Les wagons-citernes faisaient partie d'un train-marchandises de 24 wagons de la Louisville and Nashville Railroad qui a déraillé...

Voilà ce qui préoccupe bien des habitants de la région de Fort Saskatchewan. Je félicite M. Ken Hodgins, membre de la Chambre de commerce de Fort Saskatchewan, d'essayer de remédier à la situation. Un autre membre de la Chambre de commerce, M. Ralph Galvin, a déclaré qu'une assemblée publique aurait lieu mardi à Fort Saskatchewan. On y projettera un film montrant une des explosions qui se sont produites lors du déraillement d'un wagon contenant des produits chimiques. La voie ferrée traverse la partie résidentielle de Fort Saskatchewan. Elle traverse le centre de la ville où se trouvent la plupart des magasins. Elle passe à moins de 1,000 verges des écoles secondaires et primaires. M. Hodgins a dit que ce qui préoccupe les gens, c'est que dans la plupart des cas, les produits chimiques que contiennent les wagons qui sortent de Fort Saskatchewan pourraient causer plus de dégâts que ceux dont il est question dans le *Journal* d'Edmonton.

[M. Elzinga.]

Si j'interviens à ce sujet, c'est parce que j'espère obtenir la collaboration de tous les échelons de gouvernement pour faire supprimer cette voie qui traverse la ville de Fort Saskatchewan. Ce désir a été manifesté plusieurs fois par le conseil municipal de cette ville, par le maire, M. Hank Powell et par le conseiller Bob Fraser. La question a été discutée au niveau de la direction par le parti progressiste conservateur. Elle a également été soulevée par M. Mart Philbin, qui vit à moins de 1,000 verges de cette ligne. Nous craignons qu'à cause de cette voie ferrée qui traverse la ville, Fort Saskatchewan ne devienne vite une véritable bombe chimique. Nous souhaitons voir cette ligne de chemin de fer disparaître bientôt afin de diminuer les risques de déraillement et d'explosion chimique, d'autant plus que la Dow Chemical est en train de s'agrandir.

J'ai l'intention de donner suite à mes propos de ce soir en intervenant, par écrit et oralement, auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, du ministre des Transports et du ministre d'État chargé des Affaires urbaines dès que j'aurai reçu plus de renseignements du conseil municipal et de la chambre de commerce de Fort Saskatchewan.

Lorsqu'on parle du Bill C-17 et du Canadien National en général, on ne peut s'empêcher de penser aux propos tenus par le député de Portage (M. Masniuk). Je serai bref, car il y a d'autres députés qui désirent prendre part à ce débat, comme par exemple le député du Dauphin (M. Ritchie). Nous ne voulons absolument pas ralentir le processus législatif.

Le lundi 27 février, des députés de mon parti ont pu rencontrer le juge Hall à Saskatoon. Je signale ce fait parce qu'il y a récemment eu à Saskatoon un programme de déplacement de voies ferrées qui a permis de supprimer les voies qui traversaient le centre-ville. Je félicite les résidents de cette région d'avoir si bien aménagé leur ville. Pour en revenir à notre rencontre du 27 février, 15 députés conservateurs de l'Ouest ont rencontré le juge Hall pour examiner certaines des recommandations contenues dans son rapport. Il faut le noter, seulement six des 92 recommandations faites par M. Hall ont été intégralement mises en application, et l'on a partiellement donné suite à cinq autres. Rien n'a été fait quant aux autres, ce qui ne laisse pas d'inquiéter le parti conservateur. Ni le gouvernement, ni le ministre des Transports n'ont jugé bon de discuter du rapport de la commission royale d'enquête. Le gouvernement a consenti de lourdes dépenses pour charger une commission de lui faire rapport et pour permettre à des personnes de se déplacer afin de recueillir l'avis des Canadiens. Pourtant, il ne prête guère attention à ces recommandations fort valables.

Je pourrais blâmer le gouvernement à bien des égards relativement à ce rapport. Ainsi, je trouve honteux que les chemins de fer reçoivent une si large part de l'argent des contribuables sans devoir rendre compte de la façon dont ils le dépensent. Je m'inquiète de ce que le gouvernement ne tienne pas compte de la recommandation du rapport où est signalée l'absence de politique pour aider l'industrie des provendes des Prairies, ou celle du broyage de la graine de lin, pour contrebalancer les faibles taux réglementaires applicables au grain. Dans son rapport, le juge Hall recommande au gouvernement d'offrir une aide quelconque à ces industries. De nombreuses recommandations mériteraient d'être appliquées.